

TUGERAS-SAINT-MAURICE

Depuis cinquante ans, deux villages, une même commune, une même identité.



Sommaire

Le mot du Maire	02
L'équipe Municipale	03
Commissions communales	04
Informations pratiques	05
Historique	07
Etat Civil	08
Cérémonies et rassemblements	09
Vie scolaire	13
Travaux et aménagements	15
Projets et innovations	17
Environnement et embellissement	19
Les associations	21
Informations diverses	27
Jeux-concours	33
L'Horoscope Municipal 2026	33
Jeux	34

Le mot du Maire

Une année de projets et de partage

Madame, Monsieur,

L'année 2025 a débuté par les vœux de la Municipalité, le 11 janvier. Lors de cette cérémonie, en présence de Madame Sylvie MARCILLY Présidente du Conseil Départementale, de Monsieur Richard GUERIT représentant du Député de notre circonscription et d'un public venu très nombreux, la Salle des Fêtes de TUGÉRAS SAINT MAURICE a été rebaptisée Salle Polyvalente René BEDOCHAUD, nom d'un de mes prédécesseurs, qui a été Maire de notre commune de 1983 à 2001. Sa famille était présente et j'ai eu l'honneur, en tant que Maire de la Commune, de remettre à ces trois enfants, la médaille de Maire Honoraire à titre posthume revenant à leur père.

Au cours de l'année 2025 notre pays a subi deux épisodes importants de canicule. Ces incidents climatiques ont eu une influence importante sur la qualité de vie de chacun d'entre nous au cours de l'été, ainsi qu'un impact important sur le travail de nos agriculteurs, leurs productions et les récoltes.

Malgré tout, au printemps et au cours de l'année, nous avons pu poursuivre le fleurissement de nos villages. Cette année, l'équipe de la commission communale du fleurissement a décidé de choisir plus de fleurs ayant pour caractéristique leur résistance à la sécheresse et aux aléas climatiques. Les employés municipaux, avec le soutien et la participation de notre équipe de bénévoles ont, comme chaque année, procédé aux plantations et à l'entretien des massifs.

Ces bénévoles ont aussi œuvré au rafraîchissement et à la confection de nouvelles décos installées pour l'action « Octobre Rose » et pour les fêtes de fin d'année. Je tiens ici, une fois de plus, à remercier tous les participants. Cette équipe de bénévoles est très accueillante et si vous souhaitez vous investir et participer, n'hésitez pas, vous serez les bienvenus.

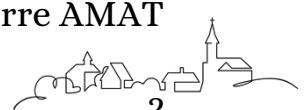
Comme au cours des années précédentes, avec l'aide de Conseillers Municipaux et de bénévoles de la commune, la réalisation de travaux d'amélioration et d'entretien des routes communales a été poursuivie, par la pose d'enrobé à froid et de gravillons, ainsi que par l'intervention du Syndicat Départemental de la Voirie qui a procédé à la pose de « point à temps ». Ces travaux sont indispensables pour assurer une meilleure sécurité sur nos routes. Cette année, en plus de l'entretien courant du matériel, un rafraîchissement des peintures extérieures des bâtiments communaux a été réalisé. Le détail des travaux vous est fourni dans les pages du journal. Je tiens ici à remercier très particulièrement tous les bénévoles qui y participent chaque année.

Début août, nous avons assisté à la naissance du site internet de la Commune de TUGÉRAS SAINT MAURICE. Il a été conçu par deux Conseillers Municipaux, Messieurs Alain BOURGUIGNON et Pierre BOUYER ainsi que par Emmy AUGER, notre Secrétaire de Mairie. Je tiens ici à les féliciter pour leur investissement et leur travail dans la conception et la réalisation de ce très beau site. Je vous invite tous à aller faire une visite de ce site internet.

Avec les membres du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année



Pierre AMAT



L'équipe Municipale



Pierre AMAT

Maire
Retraité



Agnès LARGEAU

1ère Adjointe
Secrétaire de Mairie



Stéphane MAURIN

2ème Adjoint
Exploitant Agricole



Alain BOURGUIGNON

Conseiller
Retraité



Pierre BOUYER

Conseiller
Retraité



Brigitte CHALOM

Conseillère
Sophrologue



Donovan CHARTIER

Conseiller
Electricien



Jeannie CHIRON

Conseillère
Retraitee



Olivier DAVID

Conseiller
Maraicher Bio



Kati DOUCIN

Conseillère
Agent de la Poste



Julien WARCHOLINSKI

Conseiller
Peintre industriel

Commissions communales

	Pierre AMAT	Agnès LARGEAU	Stéphane MAURIN	Alain BOURGUIGNON	Pierre BOUYER	Brigitte CHALOM	Donovan CHARTIER	Jeanne CHIRON	Olivier DAVID	Kati DOUCIN	Julien WARCHOLINSKI
Gestion salle polyvalente											
Action sociale											
Urbanisme											
Finances											
Employés communaux											
Site internet - Communication											
Fleurissement											
Voirie											
Bâtiments communaux											
Cimetière											
Ecole											
Appel d'Offres											

Légende:



Membres concernés



Informations pratiques

Horaires Mairie et Agence postale

Lundi	Fermé
Mardi	09h00 - 12h30 13h00 - 15h30
Mercredi	09h00 - 12h30
Jeudi	09h00 - 12h30
Vendredi	09h00 - 12h30 13h00 - 15h30
1er samedi du mois	09h00 - 12h00

À la mairie et à l'agence postale communale, Emmy Auger, notre secrétaire de mairie depuis le 1er juillet 2024, vous accueille avec le sourire et vous accompagne dans vos démarches.



Emmy AUGER

Disponible et à l'écoute, elle assure votre accueil et le suivi des démarches administratives de la commune avec professionnalisme et bienveillance. La mairie est un lieu d'échange et de proximité : n'hésitez pas à venir rencontrer Emmy pour toute information ou demande concernant la vie communale.

Contacts utiles

- 4, rue des Écoles – 17130 Tugéras-Saint-Maurice
- 05 46 49 44 50
- secretariat.mairie@tugeras-st-maurice.fr

Retrouvez-nous et suivez l'actualité de la commune



Site internet de
la commune



Facebook



Panneau Pocket

Les agents communaux

La commune de Tugéras-Saint-Maurice peut compter sur une équipe d'agents investis et polyvalents, qui assurent au quotidien le bon fonctionnement des services municipaux et l'entretien du village.

Leur présence et leur engagement sont essentiels au bon fonctionnement de la commune.



Angélique DESCHAMPS



Christophe LALOIE



Jean-Christophe TORTET

Assure l'entretien des bâtiments communaux et tient l'agence postale communale le premier samedi matin de chaque mois. Son travail contribue chaque jour à la propreté et à la qualité d'accueil des lieux publics.

Nos agents techniques communaux veillent à l'entretien des espaces publics, de la voirie et des bâtiments. Polyvalents, ils interviennent sur les différents travaux de maintenance, d'aménagement et de mise en valeur du cadre de vie communal.

Mairie et Agence Postale de Tugéras-Saint-Maurice



Historique

À l'occasion du cinquantième anniversaire de la fusion entre Tugéras et Saint-Maurice-de-Laurençanne, revenons sur l'histoire de notre commune et sur le chemin parcouru depuis 1975.

Au cœur de la Haute-Saintonge, les villages de Tugéras et de Saint-Maurice-de-Laurençanne ont longtemps vécu côte à côte, séparés seulement par le cours sinueux de la Laurençanne, véritable frontière naturelle et élément incontournable du paysage local. Dans ce décor vallonné, façonné par les champs, les vallons et le cours paisible des rivières, la vie rurale s'est développée au fil des siècles autour des activités agricoles, des moulins, des abreuvoirs, des fours à pain et des lavoirs qui structuraient autrefois le quotidien des habitants.

Chacun des deux villages possédait son propre patrimoine, notamment deux églises romanes distinctes, dont l'austérité et la simplicité architecturale témoignent encore aujourd'hui de l'histoire religieuse et des traditions de la région. Ces édifices, toujours bien préservés, constituent des points d'intérêt majeurs pour qui souhaite découvrir l'âme du territoire.

Si les deux communes ont longtemps évolué de manière autonome, les liens entre elles ont toujours été étroits. Cette proximité, tant géographique qu'humaine, a progressivement nourri l'idée d'un rapprochement. Dès les années 1970, les discussions s'intensifient : la question d'un regroupement administratif se pose officiellement, portée par la volonté de mutualiser les moyens, de renforcer la cohérence du territoire et de répondre ensemble aux défis d'une ruralité en évolution.



Les échanges aboutissent finalement en 1975, année qui marque la création de la commune nouvelle de Tugéras-Saint-Maurice, fruit de la fusion entre Tugéras et Saint-Maurice-de-Laurençanne. Cet événement constitue une étape importante dans l'histoire locale, scellant administrativement une relation qui existait déjà depuis longtemps dans les faits et dans les habitudes de vie des habitants.

L'année 2025 célèbre ainsi le cinquantième anniversaire de cette union. Un demi-siècle d'histoire commune, de projets partagés, d'évolutions et d'attachement à un territoire qui a su préserver son identité tout en regardant vers l'avenir. Tugéras-Saint-Maurice reste aujourd'hui l'héritière de ces deux villages, de leurs paysages, de leurs traditions et de ce lien naturel, forgé par le temps, qui en a fait une seule et même commune.

Un demi-siècle après leur fusion, Tugéras et Saint-Maurice-de-Laurençanne poursuivent leur chemin commun, fières de leur histoire et tournées vers les années à venir.



Etat Civil

Décès

Monsieur LAROCHE Albert
le jeudi 6 mars 2025



Monsieur GUICHARD Philippe
le mardi 27 mai 2025

Madame BEDOCHAUD Madeleine
le vendredi 28 novembre 2025



Mariage

JAYAT Etienne & TRILLAUD Sarah
le samedi 13 septembre 2025



Cérémonies et rassemblements

Vœux du Maire

Le samedi 11 janvier 2025, nous avons accueilli les habitants à la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire, dans une ambiance cordiale et chaleureuse. Le Maire et les membres du conseil municipal présents ont adressé leurs vœux de santé, de bonheur et de réussite à l'ensemble de la population, en présence de Madame Sylvie Marcilly, présidente du Département de la Charente-Maritime, ainsi que d'un représentant de Monsieur Markowsky, député de la circonscription.

La matinée s'est poursuivie par la remise des prix du concours des maisons fleuries, récompensant l'investissement de plusieurs habitants pour l'embellissement de leurs maisons et la mise en valeur du village. Nous adressons nos félicitations à tous les participants pour leur contribution au cadre de vie communal.

Un moment fort de cette cérémonie a été l'officialisation du nouveau nom de la salle polyvalente, désormais appelée « Salle Polyvalente René Bedochaud », en hommage à l'ancien maire de la commune de 1983–2001. La pose d'une plaque murale a symbolisé notre reconnaissance pour son engagement au service du territoire. Le Maire a également remis un diplôme d'honneur et une médaille à la famille de Monsieur Bedochaud, en présence des élus et du public, pour marquer cet hommage posthume.

La matinée s'est achevée autour d'un apéritif dînatoire, préparé par le traiteur Chez Meg, offrant un moment de partage et de bonne entente, qui a permis à chacun de prolonger les échanges dans une ambiance détendue et festive.



Commémorations



Comme chaque année, nous avons commémoré les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre 2025 aux monuments aux morts des bourgs de Tugéras et de Saint-Maurice. Lors de ces rassemblements, un dépôt de gerbes a été effectué en hommage aux combattants qui ont donné leur vie pour notre liberté.

À l'issue des cérémonies, un vin d'honneur a été proposé à l'ensemble des participants à la mairie. Il a permis de prolonger le temps de mémoire et de recueillement.



Fête des voisins

Le vendredi 23 mai 2025, nous avons organisé la 2^e édition de la Fête des Voisins à Tugéras-Saint-Maurice, à l'occasion des 25 ans de cet événement national. La soirée s'est déroulée à la salle des fêtes, mise à disposition par la municipalité, avec tout le nécessaire pour accueillir les participants dans de bonnes conditions : tables, chaises et barbecue.

Habitants, familles, anciens et nouveaux venus ont pu se retrouver autour d'un apéritif offert par la commune, avant de partager leurs pique-niques ou plats faits maison. Les échanges, les rires et les rencontres ont contribué à créer une ambiance chaleureuse et bienveillante tout au long de la soirée.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui ont participé à cet événement, contribuant ainsi à renforcer le lien social et la vie de notre commune.



Repas des aînés

Le dimanche 19 octobre 2025, la commune a eu le plaisir d'accueillir ses aînés à la salle polyvalente René Bedochaud pour le traditionnel repas des aînés. Ce moment très attendu a rassemblé 91 convives, un record de participation qui témoigne de l'attachement des habitants à ce rendez-vous de lien social et de partage.

Le repas, préparé par les établissements Gault de Saintes, traiteur et restaurant, retenus à la majorité par le conseil municipal, a été particulièrement apprécié pour la qualité et la générosité de ses plats. Le menu, raffiné et original, a su séduire les participants et se démarquer par le soin apporté aux détails et au plaisir gustatif.



L'animation musicale, assurée par Didier Eugène et Jean-Michel Serrurier, a contribué à créer une atmosphère festive tout au long du repas. Régine Faniez est également intervenue à l'accordéon entre les différents services, pour le plus grand plaisir de tous.

Cette édition a aussi été marquée par la présence de plusieurs habitants de moins de 65 ans, représentant près d'un quart des participants, confirmant le succès grandissant de cette rencontre intergénérationnelle.

Nous avons toutefois regretté l'absence de Madame CAYER, doyenne de la commune, bientôt âgée de 99 ans, retenue pour des raisons de santé.

Le conseil municipal avait décidé cette année, après vote à la majorité, de ne pas distribuer de paniers garnis aux personnes de plus de 65 ans n'ayant pas pu assister au repas.

Ce moment de partage, de bonne humeur et de convivialité illustre l'attachement de la municipalité à maintenir des temps forts de rencontre et d'échange au sein du village.



Les serveurs des établissement Gault

Fête communale

La fête communale, traditionnellement organisée au cœur de l'été, a cette année revêtu un caractère tout particulier. En raison de contraintes météo et organisationnelle, elle n'a pas pu se dérouler en août comme à l'accoutumée et a finalement été reportée aux 8 et 9 novembre. Un pari audacieux qui a pourtant permis de réunir élus, habitants et associations dans une ambiance chaleureuse et très appréciée.

Cette édition a également permis de marquer un moment symbolique : les cinquante ans de la fusion entre Tugéras et Saint-Maurice-de-Laurençanne, un anniversaire important qui rappelle l'histoire commune et le lien qui unit aujourd'hui encore les habitants.

Samedi : animations variées et feu d'artifice

Les festivités ont débuté le samedi, à la salle polyvalente René Bedochaud, où le public a pu assister à un spectacle proposé par l'association La Source. Sketches, scénettes humoristiques ont animé le début de soirée, offrant un moment de détente apprécié de tous.

La fête s'est ensuite poursuivie autour d'un karaoké et d'une animation musicale assurée par Didier, permettant aux participants de prolonger les festivités dans une ambiance joviale. Tout au long de la journée, l'ACCA assurait la buvette et la petite restauration, très fréquentées.

À la tombée de la nuit, le feu d'artifice offert par la municipalité a rassemblé un grand nombre de spectateurs. Malgré la période inhabituellement tardive, l'assistance était nombreuse et enthousiaste.

Dimanche : brocante et animations

Le dimanche a été consacré à une brocante, qui a rencontré un vif succès avec environ quatre-vingt-dix exposants installés dans le bourg. Les inscriptions ont d'ailleurs dû être limitées faute de place disponible.

Le public, nombreux dès le matin, a profité d'une météo clémente permettant une journée agréable pour les vendeurs comme pour les visiteurs. Plusieurs collectionneurs d'automobiles anciennes ont également profité de l'événement pour présenter leurs véhicules, ajoutant une touche originale et appréciée.



Remerciements

La municipalité tient à souligner l'engagement exemplaire des trois associations organisatrices : l'ACCA, La Source et Le Lavoir Enchanté. Leur capacité à reprendre l'organisation dans un délai très court, leur dynamisme et leur coordination ont été essentiels à la réussite de cette fête communale décalée dans le calendrier, mais pleinement réussie.

La réflexion est d'ores et déjà engagée pour proposer une nouvelle édition l'an prochain, à une période plus habituelle si les conditions le permettent.

Vie scolaire

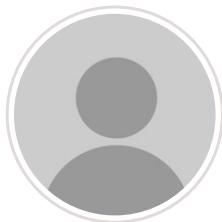
Cette année scolaire 2025–2026, notre école maternelle accueille 21 enfants répartis en petite, moyenne et grande section. L'enseignement est assuré par Lucie Grosseau-Poussard, directrice de l'école, et Madame Rachel Barret, remplaçante titulaire du secteur, présente les lundis.

L'équipe pédagogique est accompagnée par Céline Laloie, ATSEM, qui veille au bien-être et à l'accompagnement des enfants au quotidien. Cette année, un nouveau surveillant de bus, Eugène Lopes, rejoint également l'équipe pour assurer la sécurité des déplacements des élèves.

Malheureusement, notre RPI n'a pas été sélectionné pour accueillir un service civique, ce qui prive les enseignants et les agents d'un soutien supplémentaire.



Lucie GROSSEAU-POUSSARD



Rachel BARRET



Céline LALOIE



Eugène LOPES



Angélique DESCHAMPS

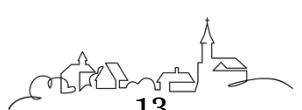
Garderie périscolaire

La commune propose un service de garderie dans la continuité des temps scolaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 7h30 à 8h50 le matin et de 16h20 à 18h30 le soir, dans les locaux de l'école.

Ce service est assuré par Angélique Deschamps, agent communal, qui veille à la surveillance et à l'animation des enfants dans une atmosphère sympathique et sécurisée.

Les enfants peuvent y jouer, discuter ou participer à des activités manuelles, notamment lors des temps forts de l'année comme la Fête des Mères et la Fête des Pères, où ils réalisent de petites créations à offrir. Le goûter n'est pas fourni par la commune, mais les enfants peuvent apporter le leur.

Angélique assure également l'entretien des locaux scolaires tout au long de la semaine.



Cantine scolaire

Les repas de la cantine, préparés entièrement sur place par Véronique Perez Larche, sont servis dans les locaux communaux les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Elle est accompagnée par Angélique Deschamps, qui participe au service et veille à la surveillance des enfants durant le repas.

La commune attache une grande importance à la qualité des repas, privilégiant les produits locaux, les circuits courts et une alimentation saine, équilibrée et adaptée aux tout-petits. Ce temps de déjeuner est aussi un moment d'apprentissage et de partage, favorisant l'autonomie, la découverte des saveurs et la convivialité entre enfants.



Véronique PEREZ-LARCHE



Activités et sorties scolaires

En octobre 2025, les enfants ont participé à une sortie à la ferme pédagogique "Califourchon" de Cézac, en compagnie des élèves de CP, CE1 et CE2 de Saint-Simon-de-Bordes, dans le cadre du RPI.

Au programme : nourrir les animaux, découvrir de nombreuses espèces, pique-nique au soleil, tour en petit train et activités autour du cirque.

Une belle journée de découvertes et de rires, rendue possible grâce à l'accompagnement de l'équipe éducative et des parents volontaires.



Juste avant les vacances d'automne, une matinée Halloween a été organisée à l'école.

Les enfants – costumés pour l'occasion – ont participé à des ateliers créatifs sur le thème d'Halloween, ainsi qu'à une chasse aux bonbons, avec l'aide et la bonne humeur de plusieurs parents d'élèves venus prêter main-forte.

Chaque mois, les enfants cuisinent des gâteaux à l'école : l'occasion de fêter les anniversaires du mois autour d'un goûter festif tout en développant autonomie, goût et motricité.



Retrouvez l'ensemble des photos de ces activités sur notre site internet, dans la rubrique "Vie scolaire" puis "Activités et sorties".

En décembre, la magie de Noël s'est invitée à l'école. Le Père Noël est venu rencontrer les enfants, et ces derniers ont présenté un spectacle de fin d'année aux familles, organisé avec le RPI, à la salle des fêtes de Saint-Simon-de-Bordes.

Travaux et aménagements

L'année 2025 a une nouvelle fois été marquée par de nombreux travaux sur notre territoire, illustrant la volonté du conseil municipal de préserver le patrimoine communal, d'entretenir la voirie et d'améliorer la sécurité et le cadre de vie des habitants.

Rénovation des routes communales

Début septembre, plusieurs tronçons de nos routes communales ont fait l'objet d'une campagne de réfection. Ces travaux, réalisés avec soin, ont permis de renforcer la sécurité des usagers, de faciliter la circulation et de prolonger la durée de vie de nos chaussées.

Au-delà du résultat concret, ce chantier a été l'occasion d'une belle démonstration de solidarité locale : agents communaux, élus et habitants bénévoles ont uni leurs efforts pour mener à bien ces interventions.

La commune remercie chaleureusement Christophe et Jean-Christophe, nos agents, ainsi que Tanguy Maurin, Bernard Largeau, Bruno Guillochet, Olivier David, Stéphane Maurin et Pierre Amat pour leur implication exemplaire.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche globale d'entretien de la voirie. Grâce à une subvention obtenue dans le cadre du dispositif départemental de soutien aux "routes accidentogènes", la commune a pu réaliser des travaux complémentaires sur plusieurs voies particulièrement endommagées. Un investissement nécessaire, au service de la sécurité de tous.



Entretien de la voirie communale

Dans un souci constant d'amélioration de la sécurité routière, la commune a engagé des travaux d'entretien sur plusieurs routes communales présentant un état de dégradation avancé. Ces interventions avaient pour objectif d'assurer de meilleures conditions de circulation et de renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers.

La réalisation de ces travaux a été rendue possible grâce à l'attribution d'une dotation exceptionnelle dédiée aux voies identifiées comme particulièrement sensibles. Ce soutien financier a permis à la commune d'intervenir de manière ciblée sur les secteurs les plus sollicités ou les plus détériorés, tout en limitant l'impact sur le budget communal.

Au-delà de l'amélioration immédiate du confort de circulation, ces opérations participent également à la préservation durable du réseau routier communal. Elles s'inscrivent dans une politique d'entretien régulier et raisonné des infrastructures, au bénéfice des automobilistes, des cyclistes et des piétons.



Petits travaux et entretien courant

Tout au long de l'année, plusieurs travaux de peinture ont été réalisés : porte de l'église de Saint-Maurice, accès de l'école et de l'atelier communal, portillons, clôtures et volets d'un logement communal.

Ces interventions régulières participent à l'entretien du patrimoine bâti et à la mise en valeur des bâtiments publics, tout en limitant les coûts pour la commune.

Sécurité routière : un miroir pour une meilleure visibilité



Toujours à l'écoute des habitants, la commune a procédé à l'installation d'un miroir de circulation sur la route de Chaunac, à Saint-Maurice, dans un virage à la visibilité réduite.

Cet équipement, posé par les agents communaux en octobre, contribue à améliorer la sécurité quotidienne des automobilistes et cyclistes.

Un petit aménagement, certes, mais qui fait une grande différence pour le confort et la sécurité de tous.

Démoussage des toitures

Soucieuse de préserver son patrimoine communal, la municipalité a fait procéder au nettoyage et au traitement des toitures de l'église de l'Assomption et du logement communal situé à proximité. La prolifération de mousse rendait en effet nécessaire une intervention afin d'éviter toute dégradation prématuée des couvertures.

Après étude de plusieurs solutions, le conseil municipal a choisi de confier les travaux à une entreprise spécialisée, garantissant ainsi sécurité, efficacité et durabilité du traitement.

La société Menentaud, installée à Champagnac, est intervenue durant trois jours avec un matériel adapté, permettant d'accéder sans risque jusqu'au sommet du clocher. Grâce à cette opération, les toitures sont désormais protégées pour plusieurs années, assurant la pérennité et la mise en valeur du patrimoine de notre commune.



Projets et innovations

Dans le bulletin municipal 2024, plusieurs projets avaient été annoncés pour l'année 2025. Voici un point complet sur leur avancement : ceux qui ont été réalisés, ceux qui ont évolué différemment, et ceux qui restent encore à concrétiser.

Baptême de la salle polyvalente

Le premier projet concrétisé en 2025 a été l'attribution officielle du nom « Salle Polyvalente René Bedochaud », en hommage à l'ancien maire de Tugéras-Saint-Maurice (1983-2001). La dénomination a été dévoilée lors d'une cérémonie en présence des élus, du public et de la famille de M. Bedochaud, à qui ont été remis un diplôme d'honneur et une médaille en signe de reconnaissance pour son engagement communal.



Installation des défibrillateurs



Mairie



Salle polyvalente



Eglise St Maurice

La commune a ensuite procédé à la mise en place de trois défibrillateurs automatisés externes : à la mairie, à la salle polyvalente et à l'église de Saint-Maurice. Leur installation, accompagnée d'une mise aux normes et d'un contrat de maintenance, vise à renforcer la sécurité de tous. Une première session de sensibilisation à leur utilisation a été proposée aux agents communaux, aux élus et à plusieurs volontaires.

Mise en place de la boîte à idées

L'un des engagements majeurs du début d'année a été la création d'une boîte à idées, installée le 25 mars 2025 sur la façade de l'ancienne mairie. Elle permet désormais aux habitants de déposer suggestions, remarques ou propositions concernant la vie communale. Le conseil municipal relève et étudie régulièrement son contenu. La commune remercie chaleureusement M. Irwyn Rudor, ébéniste à Tugéras-Saint-Maurice, qui a confectionné et offert cette boîte à idées.



Installation d'un abri-bus



Le 15 avril 2025, un nouvel abri-bus a été installé au niveau des lotissements afin d'améliorer le confort et la sécurité des enfants utilisant le transport scolaire. L'ouvrage a été réalisé par l'entreprise Védiaud Publicité, sans aucun coût pour la commune, grâce à la prise en charge intégrale des travaux et à la mise à disposition du terrain par M. Stéphane Maurin. Le Département complètera prochainement l'aménagement par un marquage au sol et une signalisation adaptée.

Création du site internet communal et nouvelle adresse e-mail

Autre réalisation importante : la mise en ligne, le 1er août 2025, du site internet de la commune. Cet outil permet désormais aux habitants d'accéder facilement aux informations municipales, démarches, actualités et services.

Dans le même temps, l'adresse e-mail officielle a été modernisée pour renforcer la sécurité des échanges. La mairie utilise désormais :

secretariat.mairie@tugeras-st-maurice.fr



Projets en attente ou toujours à l'étude

Certains projets annoncés dans le bulletin municipal 2024 n'ont pas encore pu être concrétisés en 2025, mais restent pleinement d'actualité.

La cabine à livres, destinée à offrir un espace d'échange libre d'ouvrages pour tous les publics, n'a pas encore été installée.

La formation aux gestes de premiers secours, que la commune souhaitait proposer aux administrés, n'a pu être organisée faute de trouver un organisme disponible aux dates envisagées. Plusieurs habitants ayant manifesté leur intérêt, la municipalité poursuit activement ses recherches afin de pouvoir proposer cette formation.

Enfin, la réflexion sur la mise en place de caméras de vidéo-surveillance demeure en suspens. Ce projet nécessite encore des études techniques et financières, ainsi qu'un examen approfondi de son opportunité au regard des besoins locaux et du cadre réglementaire.

Jeu concours Bulletin Municipal 2025



À l'occasion du bulletin municipal 2024, un jeu concours a été proposé pour repérer une erreur dans un article. 43 habitants ont participé. La bonne réponse était le mot « ampoules ». Le tirage au sort parmi les bonnes réponses a désigné Monsieur Emmanuel Bonnin, qui a reçu son lot des mains du Maire le 15 mai 2025. Merci à tous les participants !



Environnement et embellissement

En ce vendredi 16 mai, le beau temps était de la partie et une équipe de bénévoles motivés s'est réunie pour planter les fleurs qui embellissent notre commune comme chaque année.

Debout, à genoux ou à quatre pattes, rien ne les arrête ! C'est dans la bonne humeur, le sens du partage et l'intérêt de tous qu'ils ont donné de leur temps libre pour participer, chacun à leur niveau et selon leurs compétences, à faire en sorte que notre commune soit la plus agréable possible. Cette matinée de plantation est désormais un rendez-vous attendu, qui témoigne de l'attachement de chacun à son village et de la volonté collective de préserver un cadre de vie accueillant.



Grâce à leur engagement bénévole, nos espaces publics sont fleuris et apportent de la gaité et de la couleur dans nos rues pour les beaux jours. Ce travail patient et soigné, réalisé avec attention et convivialité, contribue à mettre en valeur les différents quartiers et à offrir aux habitants comme aux visiteurs un environnement harmonieux, qui reflète l'âme de notre commune.

La commune engagée pour Octobre Rose

Comme chaque année, la commune de Tugéras-Saint-Maurice s'est associée à la campagne nationale Octobre Rose, consacrée à la prévention et au dépistage du cancer du sein. Fidèle à son engagement, elle a de nouveau participé à ce mouvement qui rappelle qu'en France, près de 52 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année et que, détecté tôt, le cancer du sein peut être guéri dans 9 cas sur 10.

Né aux États-Unis en 1985 et relayé en France depuis 1994, Octobre Rose s'est imposé comme un rendez-vous de sensibilisation incontournable. Tout au long du mois, la mairie et plusieurs espaces du village ont été décorés aux couleurs de l'événement. Grâce à l'investissement de bénévoles, les habitants ont pu découvrir des installations mettant le rose à l'honneur, symbole de soutien aux femmes concernées et d'importance du dépistage.

Cette mobilisation témoigne une nouvelle fois de la solidarité de la commune et rappelle à chacun l'importance de rester attentif à sa santé.



Décorations et illuminations de Noël

En cette fin d'année 2025, les couleurs traditionnelles de Noël sont de nouveau installées dans la commune. Les illuminations extérieures lumineuses ainsi que les décorations exécutées par les bénévoles sont venues mettre un peu de gaité et de couleurs en ces temps quelque peu moroses et aux journées de plus en plus courtes.

Ce travail préparé avec soin, patience et esprit collectif permet de retrouver l'ambiance chaleureuse et conviviale qui accompagne les fêtes de fin d'année. Les bénévoles, investis et attentifs aux détails, ont contribué à créer une atmosphère festive qui apporte un peu de réconfort et illumine l'hiver dans nos rues et nos espaces publics. Grâce à leur implication, la commune revêt ses habits de fête et offre aux habitants comme aux visiteurs un cadre plus lumineux et accueillant pour cette période particulière.



Les associations

Les contenus de cette section ont été rédigés par les associations elles-mêmes.

Association Communale de Chasse Agréée

L'ACCA, active toute l'année, constate pour la saison 2025-2026 une baisse du nombre de chasseurs. Malgré cela, grâce à l'implication de ses membres, la régulation du grand gibier est assurée sur un territoire de 1 524 hectares. Les prévisions de prélèvements sont fixées à un minimum de 15 sangliers et 30 chevreuils, au prix respectif de 37 € et 22 €.

Les opérations de "chasses et tirs d'été", organisées en juin, juillet et août, ont une nouvelle fois rencontré un vif succès malgré la chaleur et la sécheresse. Elles ont permis le prélèvement de 6 chevreuils.

Depuis l'ouverture générale, 8 chevreuils supplémentaires ont été prélevés, ainsi que 14 sangliers lors de battues spécifiques menées entre octobre et novembre. La saison s'annonce donc très prometteuse, voire exceptionnelle. Des lâchers de faisans de reproduction ont également été réalisés avec de très bons résultats. Le territoire demeure par ailleurs particulièrement favorable à la présence du lièvre.

Nous invitons les automobilistes à la plus grande prudence, notamment le matin et en soirée, en raison des déplacements fréquents de sangliers et, dans une moindre mesure, de chevreuils.

Les 8 et 9 novembre derniers, l'ACCA a participé, aux côtés des associations Au Lavoir Enchanté et La Source, à un week-end festif comprenant un vide-greniers et diverses animations musicales. Les festivités ont été clôturées par un magnifique feu d'artifice, d'une qualité comparable à celui de communes bien plus importantes.

Nous adressons nos sincères remerciements à M. Pierre Amat, qui a mis un local à disposition de l'association, offrant ainsi un lieu convivial pour nos activités. Nos remerciements vont également à M. Fabrice Guichard, garde-chasse particulier, pour son engagement et la surveillance du territoire de l'ACCA.

Enfin, un grand merci aux bénévoles et à toutes les personnes, parfois anonymes, qui ont contribué à la réussite de ce week-end de convivialité et de rencontres.

L'association adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2026 à l'ensemble des administrées, en souhaitant santé, réussite et épanouissement à chacune.



Le Président, Frédy HUSSON

Téléphone : 06.78.66.26.12
fredy.husson@orange.fr



Association Préservons la Vie de notre Campagne



Association
Préservons la
Vie de notre
Campagne
APREVICA



Après quatre années de lutte contre les projets éoliens invasifs dans nos communes, le projet de Coux a été arrêté suite au vote du Conseil Municipal en début d'année.

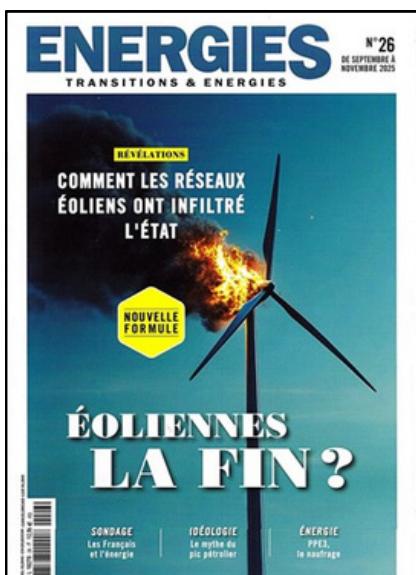
Les opposants à Messac peuvent également respirer pour le moment : le projet vient en effet de recevoir un avis défavorable du Tribunal Administratif de Bordeaux, qui a annulé les trois arrêtés préfectoraux concernant l'autorisation d'exploiter et la dérogation. La décision définitive est attendue pour le 16 décembre prochain, mais la bataille juridique pourrait bien se poursuivre devant le Conseil d'État.

Quoi qu'il en soit, nous devons rester vigilants, car très discrètement, de nouvelles installations se profilent déjà à l'horizon : Chevanceaux, Saint-Palais-de-Négrignac, Mortiers, Saint-Maigrin... Jusqu'où iront ces promoteurs si peu soucieux de l'environnement ?

C'est pourquoi l'APREVICA poursuit son action et continue de s'opposer à la prolifération de tous ces projets qui détériorent l'environnement et la beauté de nos paysages au nom de l'écologie... mais quelle écologie ?

Destruction d'espèces protégées, déforestation, pollution des sols, sans compter les nuisances sonores et visuelles : autant d'atteintes que nous refusons de voir s'aggraver dans notre campagne. Pour échanger ensemble sur ces sujets, nous vous invitons à notre Assemblée Générale, qui se tiendra à la salle polyvalente René Bedochaud de Tugéras-Saint-Maurice, le jeudi 22 janvier 2026 à 20 h.

Vous trouverez davantage d'informations dans les deux dernières éditions du magazine *Transitions & Energies*, ci-dessous, ou en nous contactant



Le Président, Bernard Largeau

Téléphone : 06.32.03.87.16
largeaubernard@orange.fr



Au lavoir enchanté

Crée au début de l'année 2025, notre jeune association Au Lavoir Enchanté a rapidement trouvé sa place au sein de la vie communale. Dès les premiers mois, une vingtaine d'adhérents nous ont rejoints, séduits par l'esprit de convivialité et de partage qui constitue l'ADN de notre structure.

Notre objectif est simple : se retrouver régulièrement pour créer du lien, partager de bons moments et proposer des activités accessibles à tous. Nous nous réunissons ainsi un mardi après-midi sur deux, généralement les semaines impaires, dans la salle des associations, située dans l'ancienne mairie. Chaque rencontre débute autour d'un verre dans une ambiance chaleureuse, puis se poursuit avec un après-midi dédié aux jeux de société, aux activités ludiques ou à de petits ateliers créatifs. Chacun participe à son rythme, dans la détente et la bonne humeur.

Pour celles et ceux qui souhaitent commencer la semaine avec énergie, nous proposons également un rendez-vous "Marche Bien-Être" chaque lundi à 9 h, au départ de la salle polyvalente René Bedochaux. Cette balade matinale, ouverte à tous, est l'occasion de profiter de la campagne environnante, de s'aérer et de partager un moment sympathique tout en entretenant sa santé. Au fil des semaines, cette activité est devenue un rendez-vous apprécié et attendu.

L'année 2025 a également été marquée par un événement fort : l'organisation, en collaboration avec l'ACCA et l'association de théâtre La Source, d'un grand week-end festif communal. Brocante, animations musicales, moments de rencontres et superbe feu d'artifice ont rythmé ces deux journées riches en échanges. Ce projet partagé a rencontré un vif succès et a rassemblé un large public. Nous sommes fiers d'avoir contribué à cette manifestation qui, nous l'espérons, deviendra un rendez-vous annuel incontournable.

Au fil des mois, Au Lavoir Enchanté a démontré qu'elle répondait à une véritable attente : offrir un espace de rencontres simples et joyeuses, lutter contre l'isolement, tisser des liens et dynamiser la vie locale. Nous remercions chaleureusement l'ensemble des adhérents pour leur participation active, leur bonne humeur et les nombreuses idées qu'ils apportent pour enrichir nos activités.

À l'aube de la nouvelle année, le Bureau souhaite à tous les habitants de la commune une très belle année 2026, pleine de santé, de joie, de partages et de projets enthousiasmants. Puissions-nous continuer à nous retrouver nombreux autour de moments conviviaux et chaleureux !



Le Président, Didier EUGENE
aulavoireenchante@gmail.com

La Trésorière, Jeannie CHIRON
Téléphone : 06.31.60.60.94

Détente et Loisirs

Détente et Loisirs a débuté l'année 2025 par une soirée cassoulet le samedi 22 mars. Le thème original de cette soirée n'a pas nui aux inscriptions, puisque nous comptions 105 participants. D'ailleurs, nous avons eu d'excellents retours sur cette soirée animée par Jean-Pierre et Léo Berr, autour de l'ambiance des années 80.

La fête au village du week-end des 16 et 17 août n'a pas eu lieu cette année en raison des fortes chaleurs. À notre grand regret, nous avons donc été contraints d'annuler l'expo-bourse des oiseaux, le marché de producteurs et le concert initialement prévus le samedi 16, ainsi que la brocante du dimanche 17 et l'animation en soirée des bâtons de l'estuaire.

Cependant, nous sommes heureux de vous dévoiler les différents projets pour l'année 2026.

Tout d'abord, nous prévoyons de réaliser une sortie aux Bassins de Lumières à Bordeaux, suivie d'un repas au restaurant, courant février.

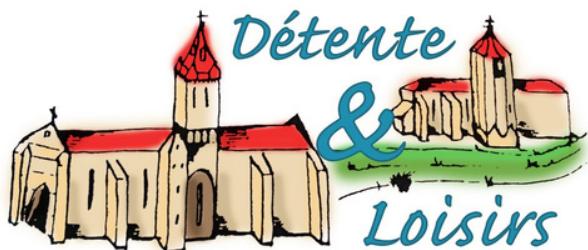


Ensuite, pour le printemps, Détente et Loisirs vous propose un week-end au ZooParc de Beauval, avec une entrée au zoo sur deux jours, l'hôtel et le petit-déjeuner.

Et bien évidemment, nous organiserons la traditionnelle fête du village le 3^e week-end d'août, avec notre marché de producteurs, brocante et autres animations.

Si vous êtes intéressés par ces manifestations, n'hésitez pas à contacter l'association Détente et Loisirs.

L'association Détente et Loisirs vous présente ses meilleurs vœux pour 2026.



La Présidente, Agnès LARGEAU

Téléphone : 06.77.41.51.67

detentesetloisirs@gmail.fr



Gym et Santé

L'association Gym et Santé affiche toujours une bonne dynamique, avec 30 adhérents, dont 3 hommes, à la rentrée de septembre. Nous avons dû chercher une nouvelle animatrice, car Anabelle ne pouvait plus assurer les cours pour des raisons personnelles. Nous avons donc recruté Wioleta, très compétente et très agréable. J'ai transmis ses coordonnées aux clubs de Champagnac et de Jonzac, qui cherchaient eux aussi une animatrice. Il a fallu se concerter tous ensemble pour organiser les horaires des cours. C'est pour cette raison que les séances à Tugéras ont été déplacées au lundi de 18h30 à 19h30, au lieu du mercredi. Wioleta a une façon différente d'animer les cours, mais elle nous fait bien travailler, toujours dans la bonne humeur.

Nous organisons toujours deux manifestations dans l'année.

Notre traditionnelle randonnée « La Laurençanne » s'est déroulée le dimanche 1er juin. Ce fut une belle édition, même si le choix de la date n'était pas idéal : il s'agissait du pont de l'Ascension, et un trail ainsi qu'une marche étaient organisés à Chevanceaux. Nous avons accueilli 150 participants, qui ont beaucoup apprécié l'accueil, les parcours et le ravitaillement. Ils nous ont félicité pour la préparation des circuits. À ce sujet, je remercie Laurent, Patrick, Jean-Michel et Fred pour le nettoyage, le balisage et le débalisage des parcours. Merci également à M. le Maire, qui fait broyer les chemins communaux par les employés de la commune. Je remercie enfin les membres de l'association et les bénévoles extérieurs présents sur les différents postes le jour de la randonnée.

Notre deuxième manifestation, la bourse aux jouets et aux vêtements, a eu lieu le dimanche 16 novembre. Comme les années précédentes, nous avons été obligés de refuser des exposants, et la fréquentation des visiteurs a été satisfaisante. Je remercie les personnes venues installer les tables la veille, celles présentes le jour même pour l'accueil des exposants, la préparation des sandwichs, ainsi que pour le rangement des tables et de la salle le soir. Et surtout, un grand merci à celles qui ont confectionné un grand nombre de crêpes.

En plus des cours, nous partageons de nombreux moments de convivialité : la galette des rois, les rameaux à Pâques, les anniversaires, ainsi qu'un repas au restaurant courant février. Nous avons ensuite clôturé l'année avec notre traditionnel repas avec les conjoints, à la salle des fêtes, fin juin.

Concernant 2026, la randonnée « La Laurençanne » aura lieu le dimanche 3 mai.

Tous les membres de Gym et Santé se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2026.

La Présidente, Martine CHASSELOUP

Téléphone : 06.78.66.26.12
gymetsante@gmail.com

Gym et Santé



Tugéras-Saint-Maurice



La Source

Une année de plus va bientôt s'ajouter au calendrier de nos vies. Dans le climat anxiogène qui règne dans le monde, notre association « La Source », avec ses partenaires musiciens les Recipe Rock, continue à se donner pour modeste mission de distraire, voire d'égayer son public grâce à ses propositions théâtrales et musicales. Ce dernier le lui rend bien par son accueil toujours très chaleureux. Qu'il en soit ici sincèrement remercié.

En cette année 2025, notre groupe de théâtre s'est produit avec sa pièce « Clap, ça tourne » dans la salle René Bedochaud de Tugéras-Saint-Maurice le 15 mars, à Mirambeau le 29 mars et à Reignac (Gironde) le 31 mai.

Grâce à la fête célébrant le cinquantenaire de l'union des villages de Tugéras et de Saint-Maurice, à laquelle elle a participé, La Source s'est enrichie d'un nouveau spectacle sur le thème des « Brèves de comptoir », truffées d'anecdotes de Raymond Devos. C'est un spectacle à géométrie variable, présenté le 8 novembre, lors de la fête de Tugéras-Saint-Maurice organisée avec l'ACCA et l'association Au Lavoir Enchanté, puis le 15 novembre lors de la soirée cabaret de Mirambeau.

Quant aux Recipe Rock, ils se sont produits, toujours avec le même succès, le 21 juin à Ambarès (Gironde), le 6 juillet à Baignes (Charente) et le 19 août, au marché nocturne de Montendre.

Je me fais la porte-parole de « La Source » et des « Recipe Rock » pour souhaiter à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Que 2026 apporte au monde une paix indispensable au vivre ensemble.

La Présidente, Marie-Claire MICHEL
lasource17@free.fr



Recipe Rock



Clap, ça tourne



Brèves et Devos

Informations diverses

Un accompagnement numérique à votre service

La commune de Tugéras-Saint-Maurice propose des permanences d'accompagnement numérique gratuites. Ces permanences s'adressent à toutes les personnes qui souhaitent gagner en autonomie dans l'utilisation des outils numériques, quel que soit leur niveau.

Gaëlle BAGAT

Conseillère numérique – Département de la Charente-Maritime

Lieu des permanences

Mairie de Tugéras-Saint-Maurice

Horaires

Les permanences ont lieu le vendredi des semaines paires, de 9h15 à 12h15
(Nouveau jour à compter de janvier 2026)

Un accompagnement personnalisé

Lors des rendez-vous, la conseillère numérique peut vous aider notamment pour :

- la prise en main d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone,
- l'utilisation d'internet en toute sécurité,
- la création et la gestion d'une adresse électronique,
- l'installation et l'utilisation d'applications,
- la réalisation de démarches administratives en ligne,
- et plus généralement, pour toute question liée au numérique du quotidien.

Pas de matériel ? Ce n'est pas un obstacle

Si vous ne disposez pas d'équipement ou si le vôtre n'est pas facilement transportable, un ordinateur peut être mis à disposition sur place pendant la séance.

Modalités

L'accompagnement est individuel, gratuit et sur rendez-vous uniquement.



Prise de rendez-vous directe
auprès de la conseillère :

06 74 08 20 25



Le recensement citoyen : une étape clé à 16 ans

Le recensement citoyen concerne tous les jeunes Français, filles et garçons. Obligatoire dès 16 ans, il constitue la première démarche officielle de la vie citoyenne.

Qui est concerné ?

Tous les jeunes Français doivent se faire recenser dans les trois mois suivant leur 16^e anniversaire, qu'ils habitent seuls ou au domicile de leurs parents.

Où et comment faire la démarche ?

Le recensement se fait en mairie, au lieu de résidence.

La démarche est rapide et se fait sur présentation de quelques documents :

- Carte nationale d'identité ou passeport
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

Une attestation de recensement est remise à l'issue de la démarche. Il est important de la conserver précieusement tout au long de sa vie.

Après le recensement : la JDC

Suite au recensement, le jeune est convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), généralement entre 16 et 18 ans.

Cette journée permet de mieux comprendre les enjeux de la défense nationale, la citoyenneté et les droits et devoirs du citoyen.

À l'issue de la JDC, une attestation de participation est délivrée.

Une attestation indispensable

L'attestation de recensement puis celle de la JDC sont exigées pour :

- l'inscription aux examens et diplômes (CAP, BEP, baccalauréat),
- les concours administratifs et grandes écoles,
- l'inscription au permis de conduire,
- la participation au Service National Universel (SNU).

En cas d'oubli

Un recensement non effectué peut bloquer certaines démarches administratives.

Il est toutefois possible de régulariser la situation, le plus tôt possible, en contactant la mairie.



Besoin d'informations ?

Les services de la mairie restent à votre disposition pour toute question ou accompagnement dans cette démarche.



Boîte à idées : les retombées de 2025 !

C'est dans le cadre d'une amélioration continue de la vie communale, qu'une boîte à idées a été mise en place en mars de cette année. (Pour ceux qui ne peuvent se déplacer, une boîte identique sera prochainement opérationnelle sur notre site communal <https://tugeras-st-maurice.fr>. Vous pouvez déjà cependant nous y écrire grâce au lien « nous contacter »).

Depuis, de nombreuses propositions y ont été déposées. Toutes avaient leur intérêt propre et allaient dans le sens d'une amélioration. Amélioration toutefois différemment motivée.

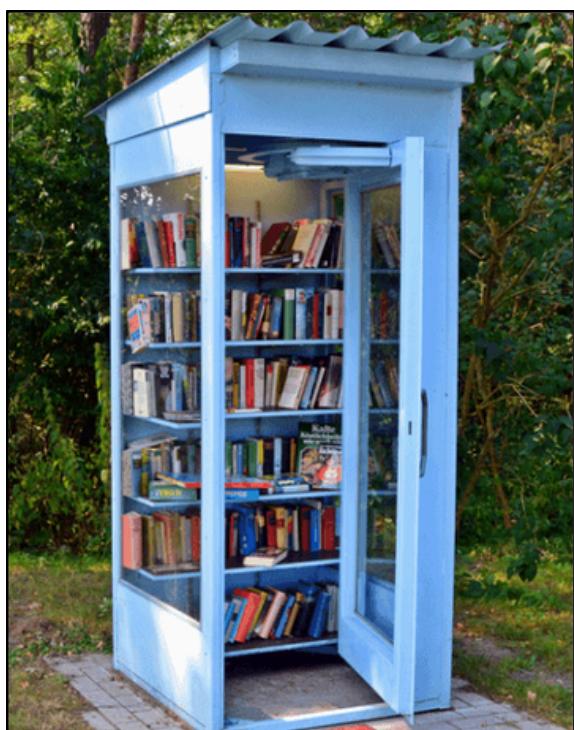
Nombre d'entre elles hélas ne pouvaient ni être retenues, ni étudiées. En effet, « *refaire les routes dans leur totalité* », « *faire installer des boîtes aux lettres spécial colis* », « *créer un parcours sportif avec des agrès dédiés* », « *mettre certaines maisons avec fosses septiques aux normes* » ... sont des idées certes intéressantes mais, soit elles ne dépendent pas du domaine dont peut s'occuper la mairie, soit le coût est trop élevé par rapport aux bénéfices attendus.

Vous le savez certainement, la gestion annuelle d'une commune se fait avec un budget défini en début d'année. Ce budget est rendu possible par les dotations financières (impôts, taxes, redevances et subventions) que l'état attribue aux administrations locales.

Le Maire, soutenu par son conseil municipal, se doit d'être le plus respectueux possible de ses administrés et le plus juste quant à l'utilisation de ces fonds.

Quelques autres idées peuvent donc être retenues (et seront débattues prochainement) de par leurs critères de faisabilité technique, organisationnelle et financière : « *créer quelques emplacements aux normes pour camping-car* », « *rénover le terrain de pétanque* », « *planter des arbres fruitiers en accès libre* », « *installer un dévidoir de poches à crottes pour chien* », « *créer une boîte à graines, échange de semences, plants* », « *mettre un plan du village avec des informations pour visiteurs de passage* », « *poser des hôtels à insectes* », « *créer une boîte à livres* » ...

Ces propositions sont effectivement plus facilement réalisables.



Exemples trouvés sur internet

Il est intéressant également de constater que certaines pourraient être effectuées dans le cadre d'un simple rapprochement entre la population demandeuse et différentes associations qui existent dans la commune.

L'investissement de chacun et de chacune, avec bien sur le soutien de la mairie et celui des bénévoles déjà actifs, peut amener à la réalisation rapide de bons nombre de « petites » (mais non moins importantes) idées. Votre boite à idées devient alors une source de suggestions et à la fois un lien social, un lien de rapprochement.

Un proverbe très juste dit : « Les idées naissent petites, ce sont les actes qui les font grandes ». Vous le voyez, elles ne manquent pas dans notre commune. A nous tous de les faire naître au travers de propositions mais aussi, dans la mesure du possible et des compétences de chacun, d'aider à leur exécution.

La piscine de la Pimperade



La piscine de la Pimperade, située à Vibrac, à laquelle Tugéras-Saint-Maurice participe matériellement en adhérant au syndicat intercommunal qui la gère, s'est de nouveau illustrée cette année par une forte fréquentation. Que ce soit par les activités annexes sur le terrain adjacent (soirées repas et barbecues...) ou les cours de natation (différents niveaux) donnés gratuitement sur inscription et réservés aux résidents des communes participantes, l'association La Pimperade, qui s'en occupe, a trouvé la bonne formule pour que vive encore longtemps cette sympathique piscine de plein air locale.

Elle ouvre généralement fin juin et ferme ses portes fin août, avec certaines ouvertures en nocturne, de quoi passer de bonnes soirées lors de nos étés de plus en plus chauds. Vivement les beaux jours !

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le 06 41 36 55 04 ou le 06 62 76 96 58.

Cette structure intercommunale constitue un véritable lieu de rencontre et de convivialité, apprécié des familles comme des plus jeunes, et participe pleinement à l'animation estivale de notre territoire.

Urbanisme : bien préparer son projet

Avant d'engager des travaux, une construction ou un aménagement, il est essentiel de se renseigner sur les règles d'urbanisme en vigueur. Elles encadrent l'utilisation des sols et les constructions afin de garantir un développement équilibré de la commune, dans le respect de l'environnement, du cadre de vie, de la sécurité et du patrimoine local.

Déposer une demande d'urbanisme

Toute demande d'autorisation (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, etc.) peut être déposée :

- directement en mairie,
- par courrier,
- ou en ligne via un service officiel sécurisé.

Quel que soit le mode de dépôt, le dossier doit être complet (formulaires, plans, photographies, notices...). Un dossier incomplet ne pourra pas être instruit dans les délais. Les délais d'instruction varient selon la nature de la demande.

Points de vigilance fréquents

Certains projets nécessitent une attention particulière, notamment :

- la plantation ou l'entretien d'arbres et de haies, soumis à des règles de distance par rapport aux limites de propriété,
- la création ou la modification d'un accès sur la voie publique, qui doit faire l'objet d'une déclaration préalable,
- l'installation de poêles, cheminées ou conduits visibles depuis l'espace public, qui peut nécessiter une autorisation,
- les secteurs soumis à des contraintes spécifiques (zones à risques naturels, servitudes, protections patrimoniales...).



Besoin d'informations ?

Avant toute démarche, il est vivement conseillé de prendre contact avec la mairie afin d'éviter toute erreur ou retard.

Des informations réglementaires sont également consultables sur le Géoportail de l'urbanisme.



Fin progressive de l'ADSL : anticipez dès maintenant

La connexion internet par ADSL, qui repose sur les anciennes lignes téléphoniques en cuivre, est appelée à disparaître progressivement. À partir de 2026, ces infrastructures seront mises hors service sur l'ensemble du territoire, y compris en Charente-Maritime.

Cette évolution s'inscrit dans un programme national de modernisation des réseaux de télécommunication.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?

Les foyers et professionnels utilisant encore l'ADSL devront, à terme, changer de solution de connexion.

Lorsque cela est possible, la fibre optique constitue l'alternative privilégiée, offrant un accès internet plus rapide et plus fiable.

Êtes-vous concerné ?

Si votre logement ou votre entreprise est encore raccordé à l'ADSL, il est recommandé de :

- vérifier l'éligibilité de votre adresse à la fibre,
- anticiper les démarches nécessaires avant la fermeture définitive du réseau cuivre,
- comparer les solutions disponibles selon votre situation.

S'informer et se faire accompagner

Un site d'information officiel a été mis en place afin de répondre aux questions liées à la fin de l'ADSL et aux solutions alternatives.

Un accompagnement est également proposé par l'Espace Conseil France Rénov' Numérique, qui peut vous guider dans vos démarches :

05 46 07 71 80
contact@charente-maritime.fr



Un conseil

Même si votre connexion ADSL fonctionne encore aujourd'hui, il est fortement conseillé de ne pas attendre le dernier moment pour vous renseigner et préparer la transition.

Jeux-concours

Saurez-vous trouver le mot mystère ?

À l'occasion de la parution de son bulletin municipal annuel, la commune invite l'ensemble de ses habitants à participer à un jeu-concours gratuit, autour d'un mot mystère que nous vous proposons de découvrir.



Mon premier est un mot anglais qui signifie « dans ».



Mon deuxième est une étoile qui présente brusquement un éclat très vif.

Mon troisième désigne le brin très fin qui termine une canne à pêche.

Mon tout est un mot qui symbolise l'avenir, les projets et les nouvelles idées au service des habitants.

Modalités de participation :

- Trouvez le mot mystère à partir de la charade.
- Inscrivez votre réponse sur le bulletin de participation et le déposer dans l'urne mis à disposition à la mairie.

Parmi les bonnes réponses, un gagnant sera tiré au sort le 1er mars 2026 et un lot lui sera offert.

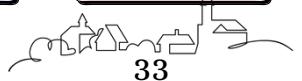
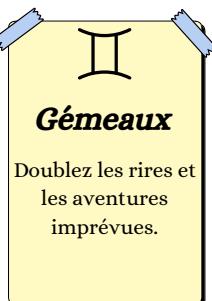
Bon courage à toutes et à tous pour trouver le mot mystère !

L'Horoscope Municipal 2026

Cette année, nous avons décidé de vous offrir un petit horoscope municipal.

100% inventé, 100% rigolo, et garanti sans prédictions sérieuses !

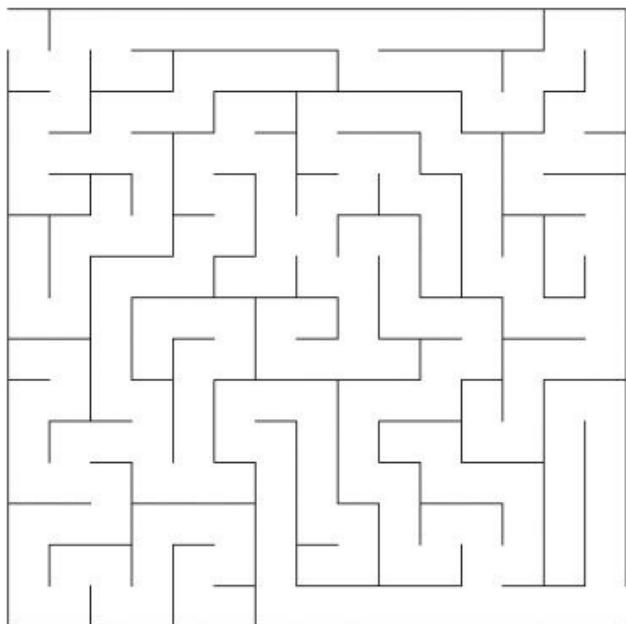
Découvrez ce que 2026 réserve à votre signe... ou du moins ce qu'on a imaginé pour vous faire sourire.



Jeux

Sudoku niveau moyen

Aide le petit pirate à retrouver son bateau !



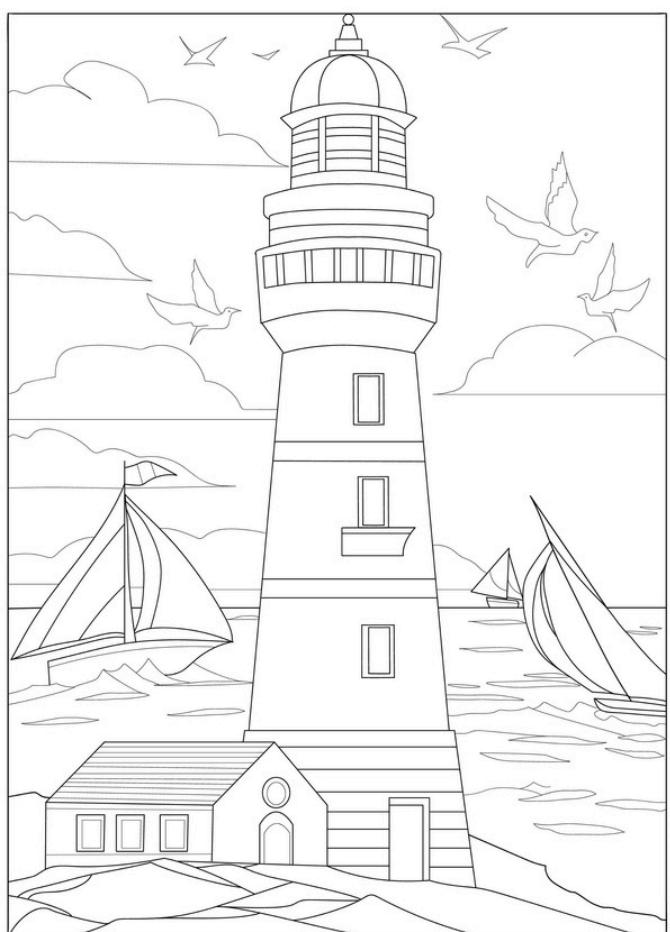
5	2		6			7	1
7	6		1		9	3	
		3			4		8
6						7	3
9			5		3		4
	1	7					9
8			2			5	
		6	8		5	1	7
4	5			7		8	6



Saurez-vous repérer les 7 différences ?



Coloriage



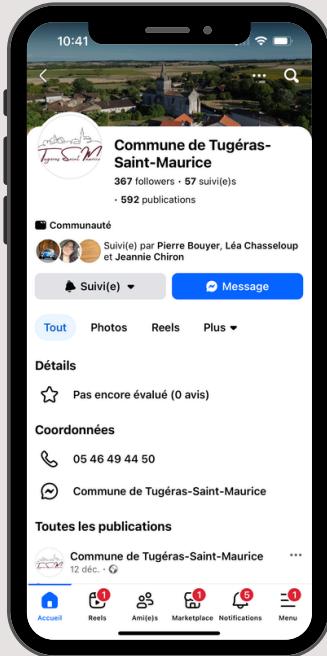
Restez informés !

Retrouvez toutes les actualités de la commune, les informations pratiques et les événements à venir sur nos supports numériques :

Site internet



Facebook



Panneau Pocket



Que vous soyez sur téléphone, tablette ou ordinateur,
accédez facilement aux contenus de la commune.

